



UNION DES MAISONS FRANÇAISES
Des constructeurs responsables

P a y s d e l a L o i r e

Décembre 2011
Informations et compte rendu
de la réunion du jeudi 1^{er} décembre - Trélazé

Challenge des Maisons Innovantes

Des valse de Vienne et des maisons urbaines

Le Séminaire Technique de l'Union des Maisons Françaises, qui s'est tenu à Vienne en Autriche du 24 au 27 novembre, a consacré « Les Maisons de l'Année 2012 ». Lors de cette 10^{ème} édition, les 400 professionnels participants ont découvert des projets originaux, novateurs, respectueux de l'environnement et économiquement pertinents. Sur les terres de Mozart et de Johann Strauss, les constructeurs des Pays de la Loire se sont distingués en interprétant leur partition avec

virtuosité. Une fois de plus, le dynamisme et le savoir-faire de la région ont été mis en lumière.



Les maisons de l'année 2012

Les 23 candidats retenus par un jury de pré-sélection s'affrontaient dans trois catégories. **Le défi architectural**, axé sur les nouveaux styles de vie et les innovations architecturales. **Le défi économique**, répondant aux attentes des accédants aux revenus modestes. **Le défi urbanistique**, dans lequel la maison est une solution à un aménagement urbain maîtrisé.

Les trois adhérents de la région Pays de la Loire, *Les Maisons Dominique Charles*, *Maisons Marc Junior* et *Maison Briot*, concouraient dans la catégorie très relevée du « Défi urbanistique », scindée en trois sous-catégories : Renouvellement urbain, Mixité urbaine et Individualités urbaines.

Les Maisons Dominique Charles

MÉDAILLE D'ARGENT

DÉFI URBANISTIQUE - Renouvellement Urbain



Une Maison Abordable® dans un Éco-Village Abordable® a permis à **Pascal Navaud** de revenir d'Autriche avec une médaille d'argent. Le projet du Clos des Sabotiers à Clisson correspond à une nouvelle conception de l'habitat individuel où l'optimisation du foncier et la maîtrise des coûts trouvent leur pleine expression. La Maison Abordable® est une « Maison Idéale » qui se décline de 67 à 91 m²

et séduit tous les accédants à la propriété, qu'ils soient primo ou secundo-accédants, mais aussi les élus et les bailleurs sociaux. Le projet répond aux objectifs de mixité sociale et de respect de l'environnement et apporte une réponse adaptée aux nouveaux enjeux de l'aménagement du territoire.



Coordonnatrice
du dossier :
**Christine
Guittoneau**
(Bouyer-Leroux)

Maisons Marc Junior

MÉDAILLE DE BRONZE

DÉFI URBANISTIQUE - Individualités Urbaines



Olivier Pocholle a présenté un dossier dans lequel les nombreuses contraintes urbaines d'un secteur sauvegardé ont nécessité une longue concertation avec les collectivités et mis en évidence le rôle déterminant du constructeur pour mener à bien le projet de son client. Sur un terrain de 450 m² au cœur d'Angers, la maison aux lignes résolument modernes et performantes en terme d'équipements offre une surface habitable de 260 m². Elle répond aux attentes d'une clientèle très exigeante.

Le projet de Maisons Marc Junior est un bel exemple de collaboration réussie avec les partenaires industriels qui, bien que concurrents sur certains lots, ont su associer leurs complémentarités.



Coordonnateur
du dossier :
Gilles Attal
(Parexlanko)

... / ...

Maison Briot

DÉFI URBANISTIQUE - Individualités Urbaines



Une maison de ville pour une implantation isolée ou groupée en entrée de commune, tel était le projet présenté par **Sébastien Beau**. Une conception architecturale intérieure et extérieure bien étudiée et des matériaux

de qualité offrent un confort de vie aux occupants et les atouts d'une maison évolutive permettant l'intégration d'une pièce supplémentaire. Elle répond aux besoins des familles, du primo-accédants aux seniors. Coordonnateur du dossier : **Anne Chéné** (Atlantic)



PALMARÈS « Les maisons de l'année 2012 »

Défi architectural	Défi économique	Défi urbanistique		
		Renouvellement Urbain	Individualités Urbaines	Mixité Urbaine
 Or Maisons 4807	 Or Maisons Nature et Bois	 Or Cécile Robin	 Or Epc	 Or et Prix spécial du Jury Demeures Corses
 Argent Villasconcept.com.	 Argent Ami Bois	 Argent Maisons Dominique Charles	 Argent Les Maisoniales	 Argent Les Maisons Patrick Barbier
 Bronze Ex. Begi	 Bronze Oxéo	 Bronze Ex. Moyse	 Bronze Maisons Marc Junior	 Bronze Artis
 Bronze Ex. Gitec Constructions		 Bronze Ex. Maisons d'en France		

Les chantiers de l'innovation, une première à Vienne

Les partenaires industriels de l'Union des Maisons Françaises ont également concouru en présentant des nouveaux produits et techniques dans trois catégories : Technologie Innovante, Technologie Économique et Performance Environnementale. (Palmarès ci-contre)

Un prix spécial des Experts a été remis à **Christine Le Bail** (IPELEC) et à **Vincent Goyard** (KP1).

L'édition Autrichienne du séminaire technique de l'UMF a été de très haute qualité. À Vienne, la profession est entrée dans la danse de la reconquête urbaine. La plus belle des valse y a été donnée, celle à trois temps : le temps de la compétence, le temps de la pertinence, le temps de la performance. Les constructeurs ont démontré qu'ils étaient

PALMARÈS

Technologie Innovante

Bronze : HORA
Argent : KNAUF
Or : GDF SUEZ

Performance Économique

Bronze Ex. RECTOR / SEAC
Argent : ALKERN/LAFARGE
Or : KP1

Performance Environnementale

Bronze ex. : AMZAIR / ARISTON
Argent : ALDES/EDF
Or : ATLANTIC

les acteurs incontournables de l'aménagement du territoire et que l'habitat individuel s'adaptait aux opérations de centre ville et aux programmes d'éco-quartier à forte densité. Comme l'a déclaré en conclusion Patrick Vandromme, Vice Président de l'Union des Maisons Françaises, « Les constructeurs sont entrés dans la ville ! ».

Le PTZ+, une aide à l'accession indispensable

L'Union des Maisons Françaises a « sauvé » le PTZ+ dans le neuf et sur tout le territoire (sous réserve du vote définitif de la loi de Finances) après une bataille menée avec succès au cours des débats parlementaires.

(Cf. Flash Info du 17 novembre sur l'incroyable scénario de la journée du 15 novembre dernier).

Philippe Barreau du Crédit Foncier de France a rappelé que des arbitrages devraient encore intervenir. En effet, la quotité allouée au PTZ+ passera de 2,6 milliards d'euros en 2011 à 800 millions en 2012. « Des modifications sont donc à attendre dans les conditions de remboursement et les quotités maximales selon les zones ».



En région Pays de la Loire, plus de 11 000 ménages ont bénéficié d'un financement PTZ+ au cours du premier semestre 2011 (Neuf et ancien).

	44	49	85	72	53	
Couple sans enfant	1160	679	487	452	249	
Couple 1 enfant	730	467	334	278	171	
Couple 2 enfants et +	799	511	329	282	177	
Célibataire	1212	59	504	405	222	
Isolé 1 enfant	259	146	148	68	26	
Isolé 2 enfants et +	180	82	81	61	29	
Total ménages	4340	2444	1883	1546	874	11087
Dont PTZ+ sous les plafonds 2010	3170	1972	1605	1234	746	
	73,04%	80,69%	85,24%	79,82%	85,35%	

Nouveaux Partenaires

Daikin

Daikin intervient sur le marché de la climatisation et du chauffage. La société conçoit et fabrique des systèmes et des équipements de conditionnement d'air pour application résidentielle, commerciale et industrielle. Créé en 1924 au Japon, Daikin se développe rapidement et se spécialise dans les systèmes de refroidissement puis s'installe en Europe dès 1973. Aujourd'hui, le premier axe de développement de Daikin est le chauffage.

Laurent Gaubert a présenté les atouts de la gamme Daikin Altherma et en particulier le Bi Bloc Intégré.

Contact

Laurent Gaubert : 06 08 17 02 09 - gaubert.l@daikin.fr



Perin & Cie TPM

Nouveaux partenaires de l'Union Régionale, Perrin et Cie est spécialisé dans le béton industriel sous toutes ses formes : Planchers, Blocs techniques (Stépoc, Technibloc, Varibloc, Bordure TP ...), Blocs traditionnels, Blocs apparents (Betobat), Bordures extérieures...

Philippe Ruault a notamment développé les avantages du Technibloc, un bloc rectifié deux faces nécessitant 1 mm de colle, réduisant les ponts thermiques et facilitant les passages de gaines. Le produit a 5 fois moins

d'impact sur l'environnement que ses concurrents et permet un gain de temps sur chantier de l'ordre de 30 %.

Perrin et Cie innove également avec EASYTHERM®, un mariage du bloc béton et de l'ardoise expansée. Il s'agit d'un bloc à emboîtements offrant une grande performance thermique.

Pour tout renseignement sur la gamme Perrin et Cie :

ruault@perinetcie.fr - 06 35 13 00 77 et ferasse@perinetcie.fr

Communication

La Commission Communication a recensé les outils de communication, d'aide à la vente et les supports disponibles auprès de l'Union. Un index de l'ensemble de ces documents et les moyens pour se les procurer, a été adressé récemment à tous les adhérents. Deux exemplaires du contrat de construction type, stabilo-bossé et plastifié,

ainsi que l'affiche sur les avantages du contrat de construction ont été remis à chaque adhérent présent à la réunion de Trélazé. Consultation des supports et commande sur le site : www.uniondesmaisonsfrançaises.org dans l'espace crypté Adhérents (accessible avec le nom d'utilisateur et le mot de passe).

Colloque « La maison au cœur de tous les territoires »

Si la maison est la forme de logement largement plébiscitée par les français, elle est aussi très souvent l'objet d'idées reçues en matière d'aménagement du territoire. Les élus, les urbanistes et les décideurs locaux considèrent assez facilement, et à tort, que cette forme d'habitat n'est pas adaptée aux contraintes des politiques urbaines du logement. Le séminaire technique qui vient de se tenir en Autriche vient de démontrer l'inverse. La maison est au contraire une solution qui, tout en répondant aux attentes des ménages, participe au développement maîtrisé des territoires.

L'Union des Maisons Françaises Région Pays de la Loire organisera le **8 mars 2012** un important colloque sur l'aménagement du territoire, l'étalement urbain et la densification. Cette manifestation s'adressera à l'ensemble des élus des cinq départements de la région (Maires, Adjointes à l'urbanisme, Présidents d'intercommunalités, Députés, Conseillers Généraux, Conseillers Régionaux...). L'objectif est de démontrer que les Constructeurs de Maisons Individuelles sont en mesure de répondre aux questions que se posent

les élus et de mettre en valeur le savoir-faire de la profession pour accompagner les diverses politiques de l'habitat.

La journée s'articulera autour de tables rondes auxquelles participeront des personnalités nationales et régionales expertes et influentes en matière de logement.

La réussite de cette manifestation dépendra de l'implication de tous les membres adhérents et partenaires de l'Union Régionale. À cet effet, la réunion de région du 31 janvier prochain y sera principalement consacrée. La présence de tous est indispensable.

« La maison au cœur de tous les territoires »

Pour la défense et la reconnaissance de la profession de constructeur deux dates sont à bloquer sur les agendas 2012 :

- > **31 janvier** : point d'étape sur l'organisation du colloque
- > **8 mars** : Colloque à la Cité des Congrès de Nantes

Brèves syndicales

■ Le constructeur LMP, dont le siège est situé en Vendée à Saint Martin de Fraigneau, est nouvel adhérent de l'UMF Pays de la Loire.



Joël Jaskowiec (LMP)

■ Les conducteurs de travaux ayant suivi en 2006 la formation **Coordination Sécurité et Protection de la Santé** et obtenu une attestation de compétence de niveau 3 doivent impérativement suivre un module de 3 jours avant la fin de l'année 2012 pour prolonger cette compétence de 5 ans. Indépendamment de cette validation, il sera également organisé en 2012 un module de formation dont l'objectif

est de sensibiliser les conducteurs de travaux aux risques chantiers et à la coordination SPS. Pour inscriptions et tout renseignement complémentaire sur l'un ou l'autre de ces modules : **Emmanuelle Véseri** (CREDEF) au 04 78 30 87 87.

■ La Commission Formation, Présidée par **Pascal Navaud**, étudie la possibilité de créer une nouvelle promotion pour l'obtention de la Licence Professionnelle de Conducteur de Travaux par la Validation des Acquis de l'Expérience.

■ Le Forum des partenaires de l'UMF Pays de la Loire prendra une nouvelle forme en 2012, nouveau lieu, nouvelle organisation, nouveaux thèmes... Date à retenir : 26 avril 2012.

■ La cotisation de membre associé de l'Union Régionale pour l'année à venir a été fixée à 1 690 euros.

AGENDA 2012

31 janvier : Réunion Régionale

8 mars : Colloque Nantes

21 mars : Convention Nationale Paris

26 avril : Forum Partenaires

27 juin : Réunion Régionale

25 septembre : Réunion Régionale

20 décembre : Réunion Régionale

